

Commune de St Jean d'Arves

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 22 Décembre 2015

Présents : Tous les conseillers en exercice.

Absents : Monsieur Vial Stéphane avec procuration à David Éric.

Monsieur Balmain Jean-Paul avec procuration à Sibué Pascal.

Madame Vitale Julie avec procuration à Besse Yann.

Monsieur Durand Jean-François.

- Monsieur le Maire demande à mettre à l'ordre du jour deux points exceptionnels :

- Demande au TDL de mettre une barrière à la Tour.

- Transports sanitaire effectués par le SDIS : transports consécutifs aux secours sur pistes.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de mettre ces deux points à l'ordre du jour.

- Demande au TDL de mettre une barrière pour sécuriser le virage qui surplombe la ravine de la Tour.

- Monsieur le Maire informe son conseil municipal que les évacuations entre le bas de pistes et le cabinet médical ou le CHU sont généralement effectuées par les sociétés d'ambulances avec lesquelles la commune a signé une convention. Toutefois, en cas de carence d'ambulance, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie (SDIS) peut intervenir sur ces évacuations. Les transports seront ainsi facturés à la Commune. Le Conseil Municipal approuve le montant de l'évacuation effectuée par le SDIS à hauteur de 303 € (pour bas de pistes au CHU St Jean de Maurienne) et 190 € (pour bas de pistes au cabinet médical de Saint Sorlin d'Arves). Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

- Décide de signer la déclaration de soutien aux activités sociale de l'énergie pour les résidences de Tourisme Goëlia aux Ecours et à la Chal.

- Décide à l'unanimité de valider le devis de la Société Encarna Formation pour 1 656 € pour faire passer le CACES à l'Adjoint Technique de 2^{ème} classe.

- Autorise à l'unanimité la SATVAC à déposer les permis de construire et à réaliser les travaux sur les parcelles communales suivantes : A532 – A476 – A1318 – A557 – A483 – A 484 - A 421 – A424 – A265 – A266 -A263 – A1308 – A1309 – A263 – A265 – A266 – A476.

- Autorise à l'unanimité la SATVAC à saisir le Tribunal Administratif de Grenoble pour la désignation d'un commissaire enquêteur dans le cadre de l'étude d'impact générale pour l'aménagement du domaine skiable de St Jean d'Arves.

- Questions diverses :

- Autorise White Forest à utiliser les pistes comme l'année dernière (2014-2015).

- Est d'accord pour accepter un enfant supplémentaire d'Albiez à compter du 4 Janvier 2016. Le financement des sorties scolaires seront à définir avec le SIVOMA.